

INFOS MOUCHE



Journal réalisé et
imprimé par nos soins

Le Mot du Président



Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Le manque de pluviométrie a particulièrement été désastreux à la rivière, un abaissement du débit rarement vu, y compris en automne et une prolifération des herbiers cet été. Les fines particules se sont accrochées au système racinaire, ce qui a provoqué un engorgement considérable du lit mineur sur les gravières. Les pollutions diverses, quelles soient agricoles, industrielles, domestiques n'arrangent rien à la situation. Quand nos concitoyens prendront-ils conscience que le changement climatique est néfaste et que nos habitudes doivent changer ?

L'eau potable est une réserve épuisable qui faut préserver à tous prix. Il est encore intolérable de voir des pneus de voitures ou des bouteilles joncher le sol de notre si belle rivière qu'est l'Huisne.

Dès le 15 décembre
je prends
**ma carte
de pêche
2018**
sur
cartedepêche.fr
(de chez vous ou chez votre distributeur habituel)

ENTENTE NATIONALE
DU GRAND PÊCHE

DU 15 DÉCEMBRE 2017 AU 31 JANVIER 2018,
jouez et gagnez des lots sur www.cartedepêche.fr/grandjeu

TRUITE ARC EN CIEL

L'introduction de truites arc-en-ciel dans nos rivières ne présente pas de risques, puisque aucune hybridation n'étant réalisable entre les deux espèces.

Pas de réelle concurrence territoriale entre les deux espèces...

La présence d'arc-en-ciel ne porte pas préjudice aux truites fario. Elles ne les délogent pas de leur territoire. C'est en fait l'inverse qui se produit : truites fario et truites arc-en-

ciel mises en concurrence dans le milieu naturel, la situation tourne à l'avantage des truites f a r i o !

Les truites fario se montrent plutôt agressives vis-à-vis de la nouvelle venue et cantonnent les truites arc-en-ciel sur les parties de la rivière qu'elles ne fréquentent pas. Elles n'occupent pas les mêmes postes sur la rivière : la truite fario est territoriale et casanière (excepté la période de reproduction) alors

que la truite arc-en-ciel se tient habituellement en pleine eau, et est de ce fait plus accessible aux pêcheurs. Il semblerait donc, dans le cas de la truite arc-en-ciel, que des déversements ciblés sur des secteurs choisis n'aient aucun impact sur la densité des populations sauvages.

Cela permet à nos pêcheurs, une attractivité plus importante.

La suite à la prochaine parution.

Une ripisylve en danger ?

C'est en consultant d'anciennes photos, qu'on s'aperçoit que les ripisylves étaient inexistantes en 1950, et qu'elles se sont établies sur tout le linéaire de l'Huisne désormais. Récemment, ces arbres ont été protégés par des clôtures et indirectement par la conversion des prairies en cultures. Il n'est pas utile

de rappeler ici leur rôle déterminant pour la rivière : stabilisation des berges, phyto-épuration, diversité des habitats... Pour autant, des menaces d'ordres sanitaires pèsent sur ces communautés. Après l'arrivée du *Phytophthora* de l'Aulne à la fin des années 90 causant un dépérissement impor-

tant sur nos populations, ce sont désormais les frênes qui sont attaqués par un champignon (Chalarose du Frêne).

A nous association de pêche, de lutter pour la survie de ces peuplements en éliminant les sujets infectés et en favorisant la diversité des essences.

Trichoptère

Observation d'un trichoptère non référencé en Eure et Loir sur les parcours de la Nogentaise: La taille: 15 à 17 mm La couleur: cannelle La forme: caractéristique des ailes très arrondies sur l'arrière. Contacté, l'office pour les insectes et

leurs environnements (opie-benthos) nous confirme son nom: *Chaetopteryx villosa*. Pour l'instant en France seulement cinq espèces sont répertoriées. Elle est de loin l'espèce la plus abondante de ce genre, elle se rencontre

en altitude comme à basse altitude. *Villosa* est actif en automne dès septembre et cela jusqu'en décembre.



Eh toi le « moucheur » respecte moi et ma compagnie, ne me jette pas comme un malpropre sur « Dame Nature »